



**Le samedi 4 février dernier s'est tenue une manifestation du FRAPRU au centre-ville de Montréal. Les participants avaient rendez-vous devant le bureau de Jean Charest au coin des rues McGill College et Sherbrooke.**

Cette manifestation nationale eu lieu dans le cadre de la campagne pré-budgétaire du FRAPRU qui a commencé à l'automne. Dès septembre, la Caravane du FRAPRU a fait le tour du Québec et nous a éclairés sur la réalité particulièrement troublante du logement sur la Côte-Nord et l'Abitibi. La pénurie du logement existe toujours et nous ne devons pas laisser la situation s'aggraver.

Il est important de rester vigilant. Le programme AccèsLogis, lequel rend possible des projets de développement, est de plus en plus handicapé par les choix budgétaires du gouvernement libéral. Dans son budget 2011-2012, le gouvernement Charest a réduit du tiers le nombre de nouveaux logements sociaux financés annuellement par le programme AccèsLogis. Alors que les 3000 unités financées en 2009 et 2010 étaient largement insuffisantes pour répondre aux besoins criants des 260 000 ménages québécois ayant des besoins impérieux de logement, l'annonce dans le budget 2010-2011, d'à peine 2000 unités, est une véritable insulte.

Sans logement social, il pourrait devenir difficile pour une famille de bénéficier d'un

logement de qualité. Sur l'île de Montréal, à peine 348 logements locatifs ont été mis en chantier au cours des dix premiers mois de 2011, dont une infime poignée dans les quartiers centraux, alors que c'était le cas de 5625 condos. C'est le nombre de construction neuve de logements le plus bas en 10 ans au Québec.

Les membres du Comité logement Rive-



Février 2012. C'est en grand nombre que les membres du Comité logement Rive-Sud ont participé à la manifestation devant le bureau de Mr. Jean Charest à Montréal.

Sud ont priorisé, pour l'année 2011-2012, le renouvellement du programme Accèslogis et la préservation de son intégrité. Les enjeux sont vitaux pour les locataires et particulièrement les ménages à faible et moyen revenu. Les groupes membres du FRAPRU veulent maintenir la pression sur le gouvernement de Jean Charest et le Comité logement Rive-Sud veut être un acteur important dans les batailles à venir.

## Encore une hausse de loyer ...

Les mauvaises nouvelles arrivent... En effet, comme à chaque année pour une part importante des locataires, les mois de janvier, février et mars correspondent à la période renouvellement et modifications des baux donc de la hausse de loyer.

Le 20 janvier dernier, la Régie du logement a publié les estimations moyennes pour la hausse de loyer pour l'année à venir. Le pourcentage d'augmentation n'est pas très élevé (entre 0,6% et 0,7%) à l'exception pour les locataires dont le propriétaire chauffe le logement au mazout (3,6%)

Pour le calcul de la hausse de loyer, il faut tenir compte de plusieurs informations. Il y a les travaux majeurs ou d'entretien fait par le propriétaire à votre logement ou à l'immeuble (toiture, gazon, passage et autres espaces communs) entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2011.

Ensuite, les coûts liés à l'énergie si jamais vous ne payez pas la facture. Enfin, il y a les hausses de taxes municipales et scolaires. D'une ville à l'autre la situation est différente. Cette année, le Comité logement à répertorié les hausses de taxes dans la région pour bien montrer les variations sur la Rive-Sud.

Avant d'accepter ou de refuser une augmentation de loyer, il est important de se renseigner ou de consulter le Comité logement. Vous avez droit de refuser toute hausse de loyer abusive, mais afin d'éviter tout frais supplémentaire (le propriétaire

peut demander que le locataire rembourser les frais d'ouverture de dossier), il est important de bien s'informer et de calculer la hausse de loyer approximative avec les outils que la Régie du logement met votre disposition.

Estimation moyenne d'augmentation	
Logements chauffés par le locataire	0,6%
Logements chauffés par le propriétaire	
À l'électricité	0,7%
Au gaz	0,0%
Au mazout	3,6%

Les hausse de taxes moyennes dans les municipalités de la Rive-Sud.	
Châteauguay 2%	Delson 3,6%
Laprairie 2,5%	Candiac 3%
Saint-Constant 12%	Saint-Philippe 5%
Sainte-Catherine 2,7%	Longueuil 2,9%
Mercier 2,8%	

## Les travaux débutent pour la Rémoise phase II

La machinerie est à l'œuvre au 6 rue Sainte-Famille à Saint-Rémi. La construction de l'immeuble de 24 logements destinés aux personnes âgées est amorcée et devrait s'échelonner jusqu'en septembre. Grâce à la détermination des membres du conseil d'administration de l'organisme la Rémoise et à la persévérance du Comité logement, nous sommes passés du rêve à la réalité. Selon Alain Beaulieu coordonnateur au développement « Il s'agit de l'aboutissement de deux années d'efforts de la part du conseil d'administration de la Rémoise, des efforts qui ont porté fruit ».

Ces 24 nouveaux logements viennent



s'ajouter à ceux déjà existants et porteront le total à 48. Une belle façon de brisée l'isolement des personnes âgées qui voisineront un immeuble à vocation familiale ainsi que l'organisme sourire sans faim. «La Rémoise est un groupe qui est en train de consolider ses activités» nous indique Alain.

En plus des rénovations au 311 McLeod, Alain Beaulieu travaille aussi sur deux gros dossiers de développement, l'un à Saint-Philippe et l'autre à Saint-Constant. Avec la décision du Conseil d'administration de priorisé des nouveaux projets de logement social à Laprairie et Sainte-Catherine, le Comité logement Rive-sud poursuit son travail dans la région.

## Calendrier : Mars

2 mars:

*Activité pour la  
Journée interna-  
tionale des  
femmes*

20 mars:

*Manif devant le  
Conseil de ville de  
Longueuil*

21 mars:

*Assemblée géné-  
rale secteur  
Roussillon*

26 mars:

*Réunion du  
Comité mobilisa-  
tion*

## Assemblée générale à Longueuil

Le Comité Logement Rive-Sud tiendra sa première assemblée générale, des locataires de Longueuil, le Mardi 28 février à Le-Moyne. Nous comptons, à ce jour, 10 membres résidants de l'agglomération de Longueuil et plusieurs autres locataires sont sur le point de le devenir.

Ce haut taux de participations est le résultat d'un travail terrain fait auprès des locataires à travers les organismes communautaires de la région. Nous assistons régulièrement aux activités des organismes ce qui nous permet d'entrer en contact avec des locataires intéressés à notre service de défense des droits et à la lutte pour le logement social.

Ce contact avec les locataires, ainsi que le nombre grandissant d'appels pour le service de défense des droits nous force à faire deux constats; les locataires de l'agglomération ont des besoins et veulent se mobiliser pour améliorer leur sort.

Dans les semaines à venir, nous continuerons de rencontrer des locataires à travers diverses activités. Par exemple, le 1er mars nous animerons une séance d'information sur les droits des locataires ouvertes à toutes et tous dans LeMoyne. De plus, nous sommes invités par plusieurs organismes communautaires à faire des interventions auprès de leurs membres utilisateurs sur la hausse des loyers.

## Le blocage de la Tour de la Bourse

Pour la première fois de l'histoire, des représentants des mouvements communautaires, féministes, étudiants et syndicaux ont bloqué pendant 4 heures un haut lieu du monde financier de Montréal; la Tour de la Bourse. Organisé par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services, cette action dérangeante a réussi son objectif de perturber l'activité économique de Montréal.

Le barrage de la Tour de la Bourse du 17 février dernier est n'est pas seulement symbolique. Les locaux de l'immeuble sont occupé par le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, l'Autorité des Marchés financiers, de grandes firmes d'avocats

(Fasken Martineau), la Bourse de Montréal, General Electric et plusieurs autres.

Le Comité logement a manifesté en appui au blocage afin de dénoncer la hausse des frais de scolarité, la taxe de la santé de 200\$ et la hausse des tarifs d'Hydro-Québec. Trois mesures jugées inéquitables par les partenaires du mouvement. Ces dernière ne tiennent pas compte de la capacité de payer des citoyens.

Dans les prochaines semaines, nous serons invité à poursuivre la lutte. Particulièrement, en appui aux étudiants et étudiantes.



## Le 8 mars, Journée internationale des femmes

Pour souligner la journée internationale des femmes, une dizaine de militantes du Comité logement participeront à l'activité régionale organisée par le Comité femmes vigilantes de Châteauguay. Au programme, une soirée marquée par une prestation de l'humoriste Dorice Simon et la remise d'un prix citron et orange décerné à des personnes, des associations ou des entreprises qui ont réussi à faire avancer la cause des femmes ou qui ont échoué. Cette soirée se tiendra le 2 mars prochain, à l'Île St-Bernard. Nous y serons avec nos pétitions revendiquant l'augmentation du financement du gouvernement fédéral pour les logements sociaux.

La journée internationale des femmes est aussi, l'occasion pour le Comité logement de souligner la contribution des femmes dans la vie démocratique et associative du groupe. Depuis sa création, le comité logement a toujours pu compter sur un réseau solide de militante. Comme le révèle le tableau qui suit, les femmes représentent plus de la moitié des membres du groupe et des membres impliqués dans les différents comités du groupe, à l'exception de l'équipe de travail.

Instances du groupe	Nombre de personnes	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	%des femmes
Conseil d'administration	8 personnes	6 femmes	2 hommes	75 %
Comité de mobilisation	9 personnes	6 femmes	3 hommes	67 %
Le membership	63 membres	37 femmes	26 hommes	59 %
L'équipe de travail	6 personnes	1 femme	5 hommes	16 %

Le droit au logement comporte l'accès à un logement convenable et abordable. Les locataires et particulièrement les femmes locataires vivent durement les conséquences de la pénurie de logements locatifs et le coût des loyers exorbitants. Les femmes n'hésitent pas à se mobiliser pour lutter contre la pauvreté et à ce titre, à revendiquer plus de logements sociaux.

Les femmes sont encore les plus pauvres de notre société. Elles constituent 63.4 % des personnes qui doivent se contenter du salaire minimum et elles représentent 48.2 % des bénéficiaires des prestations de l'aide sociale (selon des données de 2009). Quant à leur revenu d'emploi, il est encore largement inférieur à celui des hommes.

Force est de conclure que malgré les efforts consentis par les groupes membres du FRAPRU, les groupes de femmes, les organisations populaires et syndicales, une grande proportion des personnes en situation de pauvreté sont des femmes. Certes, les femmes ont obtenu des gains, mais elles sont loin d'avoir obtenu l'égalité. Il faut donc poursuivre nos luttes pour que les femmes obtiennent une RÉELLE ÉGALITÉ.

## Une pétition circule!

La pétition vise à maintenir le niveau de subvention du gouvernement fédéral pour le logement social. Si vous ne l'avez pas signé, il sera important de le faire bientôt! Pour signer la pétition ou nous aider à récolter plus de signature afin d'atteindre, et même dépassé, notre objectif, vous devez rentrer en contact avec Chantal au 450-699-3060 #2 (lundi, mardi mercredi) et au 450-812-8222 (jeudi et vendredi).